

Charte « Education physique et sportive »

Dans le cadre de l'éducation intégrale d'un jeune, la pratique sportive et l'éducation physique constituent des leviers importants de réussite. Face à des jeunes qui ont choisi l'apprentissage d'un métier, ou qui se cherchent encore une voie pour réussir, les pratiques physiques et sportives peuvent motiver des jeunes dans un cadre scolaire. C'est un axe majeur pour donner de l'élan, de la motivation, de l'envie, de mieux gérer du stress et des inquiétudes, d'éduquer un jeune dans toutes ses dimensions : le respect de l'autre, la confiance en soi, l'entraide, l'écoute, ...

Le LEAP recherche, avec ses moyens, cette voie pour favoriser cette pratique physique et sportive. Aussi, hormis ce souci permanent dans le cadre des cours d'Education physique et sportive, le LEAP, sous l'impulsion de l'ensemble des personnels, recherchera à créer périodiquement et au moins une fois par an, un temps fort mettant en avant les qualités physiques et sportives des jeunes, tout en donnant une relativité à la notion de compétition.

Une action « maitresse » : la journée sportive du LEAP

Une journée entière consacrée au sport et à l'éducation physique.

Tous les élèves du LEAP sont invités à y participer.

Pas de compétition mais plutôt « prendre » du plaisir dans un cadre sportif, d'éducation physique et de fraternité.

Une organisation portée par les deux classes de 3^{ème} du LEAP, peut être associées à des élèves plus grands (bac pro 2 CGEA, SMR, ...)

Un planning de la journée qui pourrait être le suivant :

- Le matin : Tous les élèves (hormis ceux qui organisent) s'inscrivent à une activité proposée : Volley, Badminton, randonnée pédestre, randonnée VTT, Danse, sport boule ... (7 à 8 activités dont certaines s'effectuent en dehors du lycée).
- A midi : repas extérieur avec tous les élèves et les personnels sur le terrain de football du LEAP. L'objectif est de favoriser les liens et l'esprit de famille autour d'un plat « consistant » pour récompenser l'effort du sportif. C'est l'esprit « pique nique » et de convivialité.
- L'après midi : Seconde activité physique et/ou sportive pratiquée par les élèves avec la fin programmée vers 16h00.
- De 16h00 à 16h45 : Cérémonie de remise des « coupes » et félicitations pour les jeunes dont le comportement sportif aura été exemplaire. Les valeurs ne sont pas portées exclusivement sur la compétition mais aussi sur l'esprit d'équipe, le fairplay, l'endurance, l'effort, ...

Il est évident que chaque personnel : enseignant, éducateur, personnel administratif et technique, chef d'établissement, ... possèdent des « talents ». Mettons-les à profit auprès de nos jeunes ! Un travail sera effectué par les classes de 3^{ème}, associée aux enseignants EPS, auprès de chacun d'entre nous pour définir la place de chaque personnel dans cette journée consacrée au sport et à l'éducation physique.